

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC). Partie 2.

L'EGALITE : tous différents, tous égaux.

Avec la liberté, **l'égalité** est un principe fondamental de notre pays : elle est inscrite au cœur de notre devise républicaine (Liberté-Egalité-Fraternité).

-Problématique : Comment agir pour préserver l'égalité dans la France et dans le monde d'aujourd'hui ?

Fiche guide - EMC - L'EGALITE : tous différents, tous égaux.

Vocabulaire à maîtriser : Egalité ; tolérance ; différences ; discriminations ; xénophobie ; racisme ; antisémitisme, sexisme.	Résumé du cours – idées importantes : I-L'égalité devant la loi. Le principe d'égalité s'est construit progressivement en France. Il existe différentes dimensions de l'égalité (politique, hommes-femmes, lutte contre le racisme...). En France, des lois tentent de réduire les inégalités. II-Le refus des discriminations. Il ne faut pas confondre prise en compte de la différence (aider les autres) et les discriminations (rejeter une personne). Les discriminations sont nombreuses : elles sont condamnées par la loi. Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre les discriminations.
Dimension travaillée : Le jugement (principale), la sensibilité, le droit et l'engagement (associées).	Compétences à maîtriser : -Présenter un document (nature, titre, date, source ou origine) -Lire et comprendre un texte, un tableau et une image. -Ecrire des phrases simples pour exprimer et justifier ses idées ; -Réfléchir sur des situations de la vie quotidienne. Production finale : réaliser la fresque de la différence et de la solidarité
En fin de chapitre, je connaître dois ma leçon et être plus particulièrement capable de : -Savoir expliquer ce qu'est l'égalité (connaître les différentes formes de l'égalité), comment elle s'est renforcée en France (connaître quelques dates importantes). -Savoir distinguer <i>différences</i> et <i>discriminations</i> . Connaître différentes discriminations et les moyens de lutter contre elles. -Connaître le rôle de la loi et de chacun dans la lutte contre les discriminations.	

I-L'égalité devant la loi : une conquête progressive.

A-Une conquête progressive

Autrefois, en France, tout le monde n'avait pas les mêmes droits. Certains avaient des **privilèges** (avantages particuliers) : les religieux et les nobles ne payaient pas d'impôts. Les Français ne supportaient plus cette situation et se sont révoltés en **1789**, c'est la Révolution française.

EXERCICE – Des étapes de l'égalité en France.

1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (art. 1^{er}).

1848 : Suffrage universel masculin (droite de vote pour tous les hommes français majeurs).

Abolition de l'esclavage.

1882 : Lois J. Ferry (l'école est gratuite et obligatoire).

1914 : L'impôt est plus important pour ceux dont les revenus sont plus élevés.

1936 : Congés payés pour les salariés.

1944 : Droit de vote des femmes.

1965 : Les femmes ont le droit d'exercer la profession de leur choix, sans autorisation de leur mari.

1972 : Lois contre le racisme.

2000 : Loi sur la parité aux élections (autant de candidats que de candidates).

Question : Soulignez en rouge les lois pour l'égalité hommes-femmes ; en bleu les de l'égalité face au racisme ; en vert les progrès de l'égalité politique (un événement peut être souligné deux fois).

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) proclame le **principe d'égalité** : **tous les hommes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, malgré leurs différences (âge, couleur, handicap...)**. Depuis cette date, des progrès dans l'égalité ont été réalisés dans différents domaines : la politique, l'éducation, entre les hommes et les femmes, dans la vie quotidienne (voir chronologie).

B-La loi garantit l'égalité de tous.

EXERCICE (photocopie) : En France, l'égalité est assurée par l'Etat grâce aux services publics

Bilan : En France, les lois garantissent l'égalité de tous les citoyens sans distinction. Ils ont tous accès à la santé (par exemple, la Sécurité sociale rembourse les médicaments), à l'éducation (l'école est gratuite et ouverte à tous), à la protection (interventions de la police)...

Mais il reste des inégalités (salaire, logement, loisirs...), c'est pourquoi il existe des lois pour les réduire : les bourses scolaires, l'impôt progressif (on paye plus ou moins, selon ses moyens),...

II-Le refus des discriminations.

Activité « visages » : portrait de personnes célèbres : devinez quelle est leur profession ?

Conclusion : juger sur l'apparence est impossible !

Tous les êtres humains sont différents (origines, apparence, âge...) mais ils sont tous égaux : ils appartiennent à une seule **humanité**. Les idées fausses (les **préjugés**) conduisent à jugements rapides et faux.

A-Différences et discriminations.

***Exercice** : *Coller et compléter le tableau :*

Voici plusieurs <u>situations de la vie quotidienne</u>, selon vous s'agit-il...	...d'une <u>prise en compte de la différence</u>	...d'une <u>discrimination</u>
1. Dans le bus, les personnes âgées bénéficient de tarifs réduits		
2. Pour un même travail et avec un même diplôme, une femme reçoit un salaire inférieur à celui d'un homme		
3. Dans une entreprise, des emplois sont réservés aux handicapés		
4. Dans un groupe d'amis, certains aiment le sport, d'autres aiment la musique		
5. Un propriétaire refuse de louer un logement à une personne en raison de son origine		
6. Sur le parking du supermarché, des places plus larges sont réservées aux handicapés		
7. Un employeur licencie sa secrétaire parce qu'elle est enceinte		

Bilan : On parle de **différences** pour tout ce qui distingue une personne d'une autre (âge, croyances, goûts personnels,...). On parle de **discrimination** quand une personne est rejetée parce qu'elle est différente (à cause de son origine, son poids, son âge,...). Elle peut se manifester dans tous les aspects de la vie quotidienne : refus d'un emploi, d'accéder à certains lieux...

Les formes de discrimination sont nombreuses : par exemple, le **racisme** (hostilité envers une personne d'une origine différente), l'**antisémitisme** (hostilité envers les personnes de religion juive), le **sexisme** (hostilité envers les femmes ou les hommes).

B-Refuser et combattre les discriminations.

Préparation de la production finale : fresque de la différence et de la solidarité qui sera exposée au collège

1) La loi française protège toute personne qui pourrait être victime de discriminations, d'actes racistes ou antisémites et punit les discriminations. De tels comportements sont sévèrement punis par les tribunaux car ils portent atteinte aux fondements mêmes de la République (Liberté-Egalité-Fraternité). Par exemple, les comportements racistes sont condamnés à de fortes amendes et jusqu'à plusieurs mois de prison.

2) Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre l'intolérance. Il ne faut pas rester indifférent devant des propos ou des actes discriminatoires. Nous devons être **tolérants** c'est-à-dire apprendre à respecter et accepter les différences des autres. La diversité de la société (origines, âges, goûts...) nous enrichit : par exemple, on peut apprendre à connaître différentes cultures, langues, cuisines,...